

Engagement du candidat

Je soussigné(e), Nom :	Prénom :
------------------------	----------

CONFIDENTIALITE / IMPARTIALITE

- Je m'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations dont je pourrais avoir connaissance dans le cadre de mes activités en tant que professionnel et/ou candidat. Je m'engage à ne divulguer aucune des informations dont j'aurais connaissance au sein des sessions d'examen mises en place par LCC QUALIXPERT.
- Mes obligations déontologiques m'obligent à ne pas avoir de liens avec les propriétaires ou mandataires qui me font appel, ou encore avec les locateurs d'ouvrage procédant à des ouvrages en rapport avec l'objet du diagnostic. Pour éviter tout risque de conflit d'intérêt, la pratique du commissionnement par tout intermédiaire soumis à la loi Hoguet est prohibée.

CANDIDATURE / OBLIGATION DU CANDIDAT

*	J'affirme avoir pris connaissance et me conformer * (merci de cocher les cases):
	☐ Au référentiel de certification (PR16)
	☐ Aux compétences exigées dans le cadre de la certification (D454)
	☐ Au guide d'utilisation de la marque QUALIXPERT (D01)
	☐ Aux conditions générales de vente (D474)
	☐ Aux Conditions tarifaires (D473)
	☐ Aux éventuelles évolutions règlementaires et mesures transitoires liées, survenant durant mon cycle de certification.
	☐ A la politique de protection des données personnelles de Qualixpert (D470)
	☐ Aux consignes sanitaires décrites dans le document « Consignes COVID 19 candidats » et aux règles qui seront définies et me seront communiquées pour les différentes étapes de mon cycle de certification.
	☐ Au déroulement des examens (D477)

Tous ces documents sont disponibles sur le site www.qualixpert.com (si problème de connexion nous contacter).

Je m'engage à fournir toutes les pièces et justificatifs demandés dans le dossier de candidature.

Spécificités pour les examens à distance :

- Je m'engage à disposer des outils nécessaires pour le passage des examens à distance, si j'en ai effectué la demande lors de mon inscription.
- Je m'engage à respecter les consignes qui me seront fournies.
- J'accepte que mon examen à distance soit filmé et enregistré pour éviter toute fraude. L'enregistrement vidéo sera supprimé à l'issue du traitement des résultats.
- Cet engagement est applicable pour toutes mes certifications en cours à la date de signature.

PROCESSUS DE CERTIFICATION / OBLIGATION DU CERTIFIE

- ❖ Je m'engage à ne pas prendre part à des pratiques frauduleuses. Toute tentative de tricherie ou de copie lors des examens pourra entrainer mon exclusion de la session d'examen mais également du processus de certification chez LCC Qualixpert. Le règlement des prestations restant dû à LCC Qualixpert.
- ❖ Je m'engage à tenir à jour à partir de la notification de ma certification, un cahier des réclamations et plaintes concernant l'activité sous certification que je tiendrai à disposition de la société LCC QUALIXPERT.
- Je m'engage à mettre à jour et à tenir à disposition dès l'obtention de ma certification :
 - Un listing de mes rapports sous le format demandé (voir F667 sur le site <u>www.qualixpert.com</u>) ainsi que les rapports correspondant à cette liste
 - Une veille juridique
 - L'état de mes réclamations (voir F667 sur le site <u>www.qualixpert.com</u>)
 - L'assurance professionnelle couvrant mon activité
- ❖ Je m'engage à suivre avec succès les formations obligatoires auprès d'un organisme de formation accrédité (hormis en certification Mérules) : voir D454 Compétences exigées dans le cadre de la certification sur le site www.qualixpert.com

- Je m'engage à passer le/les contrôle(s) sur ouvrage et surveillances documentaires pour tous les domaines (hors Mérules) sur lesquels je suis certifié lors de l'étape de surveillance / des étapes de contrôle : voir PR16 Référentiel de certification sur le site www.qualixpert.com
- ❖ J'ai bien pris note que dans le cadre d'une certification Plomb et DPE, les RAT et les attestations de prise en compte de la RT, n'entrent pas dans le périmètre de l'arrêté de compétence en vigueur. Il est donc indispensable que je réalise d'autres missions au cours de mon cycle afin de pouvoir répondre aux exigences de surveillance et de CSO et conserver ma certification.
- J'ai bien pris en compte l'obligation d'informer LCC QUALIXPERT de toute modification professionnelle importante me concernant (changement d'adresse, licenciement, démission, changement/arrêt d'activité, longue maladie, ou tout autre évènement pouvant affecter ma capacité à continuer à satisfaire aux exigences de la certification...). Une relation de communication est indispensable au processus de certification ou recertification. Si la communication est rompue, la certification devra être interrompue.
- Je m'engage en cas de suspension ou de retrait de la certification de cesser de faire état de ma/mes certification(s), de faire référence à QUALIXPERT et de retourner mon certificat de compétence ainsi que ma carte professionnelle si j'en possède une.
- J'ai pris note que conformément aux attentes réglementaires, LCC QUALIXPERT tient à la disposition du public via son site internet les informations concernant mes certifications accompagnées de mes coordonnées professionnelles.
- Dans l'impossibilité de me joindre (courrier, mail ou téléphone), LCC QUALIXPERT se verra dans l'obligation de suspendre immédiatement mes certifications.
- Je certifie avoir pris connaissance du déroulement de mon cycle de certification tel que décrit dans la PR16 Référentiel de certification sur le site www.qualixpert.com et m'engage à le respecter.

SPECIFICITE TRANSFERT ENTRANT

(Applicable lorsque le présent formulaire est signé dans le cadre de la finalisation d'une demande de transfert de certification)

- Par la signature de cet engagement, je confirme ma demande de transfert de certification pour les domaines précisés dans le dossier de transfert transmis à QUALIXPERT.
- Ma signature vaut contractualisation de ma demande et autorisation pour QUALIXPERT à finaliser les démarches de transfert auprès de mon organisme de certification d'origine.
- Je m'engage auprès de Qualixpert à régler les frais inhérents au suivi de mon processus de certification détaillés dans les conditions tarifaires (D473).

SPECIFICITE CERTIFIES AYANT PROROGES DE 2 ANS

- Pour les certifiés bénéficiant d'une prorogation de 2 ans, seule la formation continue dans les 18 mois avant la fin du cycle de certification est exigée (1 jour par domaine sans mention et 2 jours par domaine avec mention).
- Le CSO GLOBAL ayant été réalisé, aucun autre CSO ne sera exigé durant les 2 années supplémentaires.

REGLEMENT

- ❖ Dans le cas d'un paiement échelonné, je m'engage à honorer les échéances prévues.
- Le signataire du présent document s'engage à informer LCC QUALIXPERT de tout événement susceptible d'entraîner une procédure collective (redressement judiciaire, liquidation, etc. ...)
- En cas de rupture ou arrêt de mon contrat de travail avec ma société quelle qu'en soit l'origine ou la cause, je m'oblige à informer immédiatement LCC QUALIXPERT et à assurer seul en cas de litige, le règlement des sommes dues. A défaut et à l'expiration d'un délai de trente jours, suivant la première présentation d'une lettre de mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, je déclare avoir été informé et accepter que la certification sera interrompue sans autre avis, ni formalité, toutes les sommes déjà réglées à LCC QUALIXPERT lui restant définitivement acquises.
- ❖ ATTENTION : Pour un paiement comptant ou échelonné les frais de contrôle sur ouvrage ne sont pas comptabilisés dans les tarifs d'inscription. Ils seront facturés au moment de la surveillance qui démarrera entre le début de la 2^{nde} et la fin de la 3ème année de certification.

Je m'engage ainsi à honorer ces frais d'audit in situ ainsi que toutes interventions supplémentaires dues à une plainte.

Dans le cas où je ne respecterais pas l'une des clauses et obligations ci-dessus, je déclare avoir été informé que je m'expose, outre des poursuites judiciaires par LCC QUALIXPERT, à une exclusion immédiate, une suspension ou l'interruption de ma certification. Les tribunaux de Castres seront seuls compétents en cas de litige entre LCC QUALIXPERT et le signataire du présent document.

-